

LES FEMMES IRANIENNES S'ÉLÈVENT  
CONTRE LA MASCARADE ÉLECTORALE ET  
LE BOURREAU DU MASSACRE DE 1988

JUIN  
2021



COMMISSION DES FEMMES DU CNRI

## Les femmes iraniennes s'élèvent contre la mascarade électorale et le bourreau du massacre de 1988

Le mois de juin a coïncidé avec la mascarade électorale du régime clérical en Iran. Cette élection fictive a été boycottée par le peuple iranien dans tout le pays. Seuls 10 % d'entre eux ont participé à la mascarade électorale du 18 juin 2021. Les nombreux bulletins nuls ont été l'une des caractéristiques uniques de cette élection en 42 ans d'histoire du régime des mollahs.

Le régime misogyne des mollahs a montré sa vraie couleur lorsque Ebrahim Raïssi, le candidat préféré du guide suprême, a été choisi pour la présidence. Raïssi est un meurtrier de masse avec un dossier sanglant de violations des droits humains, en particulier contre les femmes. Au moins 30 femmes ont été exécutées en Iran depuis le 26 février 2019, date à laquelle Ebrahim Raïssi a été nommé à la tête du judiciaire.

Par son boycott national de la mascarade électorale, le peuple iranien a clairement démontré que le régime ne jouit d'aucune légitimité à ses yeux.

Les femmes qui représentent la moitié de la population se sont exprimées dans la campagne de boycott de la farce électorale. Les mères et les proches des victimes du soulèvement de novembre 2019 et du massacre de 1988, ainsi que les familles de prisonniers politiques, ont joué un rôle actif dans la campagne de boycott des élections. Ils ont également joint leurs voix aux protestations et grèves massives qui ont eu lieu dans tout le pays après le simulacre d'élection, déclarant leur détermination à obtenir justice et à défendre la liberté en Iran.



D'autre part, des prisonnières politiques ont également écrit des lettres derrière les barreaux et ont appelé au boycott de cette mascarade électorale. Malgré leur détention dans les griffes du régime clérical et leur exposition directe aux diverses pressions et privations, ces femmes courageuses ont déclaré qu'elles se tenaient aux côtés du peuple iranien et qu'elles votaient pour le renversement de la dictature. Pour elles, la seule voie vers la liberté passe par la résistance, les protestations, la rébellion et le changement démocratique en Iran.

### Les mères des victimes de novembre 2019 ont eu un impact

Avant et après la mascarade électorale, lorsque Ebrahim Raïssi a été déclaré futur président du régime, les mères des victimes du soulèvement de novembre 2019 ont eu des activités remarquables. Elles ont montré au monde que le régime clérical n'avait rien apporté au peuple iranien, mis à part des massacres et la répression.

À l'unisson, elles ont déclaré : "Nous voulons le renversement de ce régime. Nous votons pour le renversement du régime".

Cherchant à obtenir justice pour leurs enfants, elles ont juré : "Nous ne pardonnerons pas et nous n'oublierons pas".

Les mères des martyrs de novembre 2019, Ali Sartipi, Amir-Hossein Zare'i, Reza Mo'azzami-Goudarzi, Ebrahim Ketabdard et Pejman Qolipour, sont parmi celles qui ont apporté leur soutien aux manifestations des travailleurs dans le but de demander justice pour leurs enfants.



Dans son message de soutien à la grève nationale des travailleurs des industries pétrolières et pétrochimiques, la mère de Reza Mo'azzami a déclaré : "Aujourd'hui, les travailleurs poursuivent [la voix \[du soulèvement\] de novembre](#) [2019]. C'est notre voix à tous. La même voix lorsque nous avons crié ensemble dans les rues et exigé nos droits en novembre 2019. Bien qu'ils aient répondu à nos cris par des balles, notre appel à la justice ne sera jamais réduit au silence."

### Pression accrue sur les familles des prisonniers politiques

En réaction aux appels de la Résistance iranienne à boycotter l'élection fictive, le régime clérical a intensifié ses pressions et sa répression sur les familles des prisonniers politiques. Le régime a procédé à une vague d'arrestations parmi les familles et les partisans de l'Organisation des Moudjahidine du peuple d'Iran (OMPI/MEK) et ses anciens prisonniers politiques dans plusieurs villes. [Mowloud Safa'i](#), la sœur de la prisonnière politique Zahra Safa'i, figure parmi les personnes arrêtées.



Les services de renseignement ont également passé à tabac [la famille Afkari](#) le 12 juin 2021, devant la prison d'Adelabad à Chiraz, capitale de la province de Fars, dans le sud de l'Iran.

La famille s'était rendue à la prison d'Adelabad pour s'enquérir du sort de leurs deux fils, Vahid et Habib Afkari, détenus à l'isolement depuis au moins dix mois.

Des agents en civil ont brutalisé la mère, la sœur et d'autres proches des Afkari. Elham Afkari et une autre femme de la famille ont été arrêtées. Les agresseurs ont blessé Elham au bras lors de l'attaque et ont gravement brutalisé sa mère et sa tante.

Trois frères Afkari -Vahid, Habib et Navid- ont été arrêtés pour avoir participé aux manifestations de l'été 2018. Le frère cadet, Navid Afkari, champion de lutte, a été pendu à la hâte le 12 septembre 2020, avant la fin de son procès en bonne et due forme et malgré les appels internationaux pour sauver sa vie....

Auparavant, [Elham Afkari](#) avait publié la photo de Navid sur son compte Instagram, annonçant qu'elle ne trahirait jamais le sang pur de son frère innocent et qu'elle ne voterait pas aux élections du régime.

### Appels des prisonnières politiques au boycott des élections

Malgré tous les risques qu'elles encourent en détention, les prisonnières politiques ont écrit depuis la prison des lettres remettant en cause le régime des mollahs dans son intégralité et ont appelé au boycott de la mascarade électorale. Ces courageuses résistantes ont déclaré qu'elles se rapprocheraient de leurs objectifs en se tenant aux côtés du peuple. Elles ont déclaré que le seul moyen était de résister et de s'opposer au régime dans son intégralité.

[Quatre prisonnières politiques](#) ont écrit une lettre ouverte de derrière les barreaux de la sinistre prison de Qarchak, condamnant et boycottant les élections truquées du régime. Les prisonnières politiques Zahra Safa'i, Marzieh Farsi, Parastou Mo'ini et Forough Taghipour, notant les terribles conditions de détention à Qarchak pendant le mandat de Raïssi à la tête du judiciaire, ont réfuté ses affirmations concernant l'amélioration de la situation du pays. Dans leur lettre, elles ont écrit : "Comment pourrait-on attendre de ceux qui n'ont rien fait pour améliorer les conditions de détention pendant longtemps qu'ils améliorent les circonstances dans un pays. Le massacre et les diverses formes d'élimination physique ont commencé dans les années 1980. Ce massacre ne prendra fin que lorsque ce régime fasciste sera renversé !"



Ces quatre prisonnières politiques sont incarcérées sur la base d'accusations de contact et de coopération avec la principale opposition du régime, l'OMPI.

La prisonnière politique [Maryam Akbari Monfared](#), qui a récemment fait l'objet de pressions accrues du ministère du Renseignement, a écrit depuis la prison centrale de Semnan : "Chaque vote équivaut à une complicité dans le meurtre des jeunes de ce pays. Aujourd'hui, les rangs du peuple sont séparés de ceux qui sont contre lui par le flot de sang de nos martyrs. Cette fois, notre peuple est plus déterminé que jamais, et ses voix sont plus fortes que chaque année. De derrière les fils barbelés et les hauts murs de la prison, je crie à l'unisson avec le peuple d'Iran. La victoire nous appartient. Demain nous appartient."



Maryam Akbari Monfared est en prison depuis 12 ans sans un seul jour de permission de sortie. Elle a trois filles. Ses frères et sœurs ont été exécutés lors du [massacre des prisonniers politiques](#) à l'été 1988. Raïssi était l'un des principaux membres des commissions de la mort, qui ont ordonné les exécutions. Deux autres frères de Maryam Akbari ont été exécutés dans les années 1980.

La prisonnière politique [Atena Daemi](#) a également envoyé une lettre ouverte depuis la prison de Lakan, à Racht. Tout en protestant contre la relocalisation et l'exil des prisonnières politiques, elle a déclaré qu'elle ne voterait pas lors de la mascarade électorale du régime. Dans une partie de sa lettre, Mme Daemi écrit : "La plupart des gens sont conscients que chaque bulletin de vote, qu'il soit vide ou rempli, signifie oui à la répétition de l'histoire et aux politiques inhumaines du régime en place depuis 42 ans. Les mandats présidentiels de 4 ans et leurs élections sont absurdes pour montrer la participation et le rôle des gens dans la politique. Ils nous ont envoyés, mes amies et moi, en exil dans différentes régions d'Iran pour ne pas dire ce que nous devons dire. Mais aux côtés de mon peuple, je dis NON à ce simulacre d'élection.!"



Atena Daemi, prisonnière politique en exil, a 32 ans. Elle a fini de purger sa peine de 5 ans de prison le 4 juillet 2020. Mais elle est maintenue en prison en raison de nouvelles affaires déposées

contre elle par les pasdarans et le ministère du Renseignement. Deux tribunaux l'ont condamnée à un total de cinq ans de prison et 74 coups de fouet.

## Amnesty International – Appel à une enquête internationale sur les crimes de Raïssi

Le 19 juin, Amnesty International a publié [une déclaration](#) de sa secrétaire générale, Agnès Callamard.

Elle a déclaré dans cette déclaration : " Le fait qu'Ebrahim Raïssi ait accédé à la présidence au lieu de faire l'objet d'une enquête pour les crimes contre l'humanité que constituent les meurtres, les disparitions forcées et la torture, est un sombre rappel de l'impunité qui règne en maître en Iran. En 2018, notre organisation avait recueilli des informations sur la manière dont Ebrahim Raïssi avait été un membre de la "commission de la mort", qui avait soumis à des disparitions forcées et exécuté secrètement de façon extrajudiciaire des milliers de dissidents politiques dans les prisons d'Evin et de Gohardacht près de Téhéran en 1988. Les circonstances qui entourent le sort des victimes et le lieu où leurs corps sont enterrés sont, à ce jour, systématiquement dissimulés par les autorités iraniennes, ce qui s'apparente à un crime contre l'humanité qui perdure depuis cette date.



Mme Callamard a ajouté : " En tant que responsable du pouvoir judiciaire en Iran, Ebrahim Raisi a dirigé une escalade de la répression des droits humains, au cours de laquelle des centaines de dissidents pacifiques, de défenseurs des droits humains et de membres de minorités persécutées ont été arrêtés arbitrairement. Sous sa gouverne, le pouvoir judiciaire a également accordé une impunité généralisée aux responsables gouvernementaux et aux forces de sécurité responsables de l'[homicide illégal de centaines d'hommes, de femmes et d'enfants](#) et d'avoir soumis des milliers de manifestantes à des [arrestations de masse et pour des centaines d'entre eux, à des disparitions forcées, des actes de torture et d'autres mauvais traitements](#) pendant et après les manifestations de novembre 2019 à travers le pays..

" L'accession à la présidence d'Ebrahim Raïssi fait suite à un processus électoral qui s'est tenu dans un environnement extrêmement répressif et qui interdisait aux femmes, aux membres des minorités religieuses et aux candidats d'opposition à se présenter à l'élection."

## Javid Rehman – Il est temps de mettre fin à l'impunité systémique

Le rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Iran a également demandé une enquête indépendante sur le rôle d'Ebrahim Raïssi dans le massacre des prisonniers politiques en Iran en 1988.



Le 29 juin 2021, Reuters a écrit : "L'enquêteur des Nations unies sur les droits de l'homme en Iran a demandé une enquête indépendante sur les allégations d'exécution par l'État de milliers de prisonniers politiques en 1988 et sur le rôle joué par le président élu Ebrahim Raïssi en tant que procureur adjoint de Téhéran."

Dans son interview avec Reuters, le professeur Javid Rehman a déclaré : "L'ampleur des exécutions que nous entendons implique que cela faisait partie d'une politique qui était menée".

L'e rapporteur de l'ONU a ajouté qu'il n'y avait pas non plus eu "d'enquête appropriée" sur le meurtre des manifestants en novembre 2019, les troubles politiques les plus sanglants depuis la révolution islamique de 1979.

"Même en faisant des estimations prudentes, nous pouvons dire que plus de 300 personnes ont été tuées arbitrairement, de manière extrajudiciaire, et que personne n'a été tenu pour responsable et qu'il n'y a pas eu d'indemnisation", a-t-il déclaré.

"Il y a une impunité généralisée et systémique dans le pays pour les violations flagrantes des droits de l'homme, tant dans le passé historique que dans le présent."

### Michelle Bachelet – Rapport au Conseil des droits de l'homme de l'ONU

La Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, [Mme Michelle Bachelet](#), a présenté le rapport du Secrétaire général sur les droits humains en Iran à l'ouverture de la 47e session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies le 22 juin 2021. Le rapport couvre la période allant du 1er juin 2020 au 17 mars 2021, soit une partie du mandat d'Ebrahim Raïssi en tant que chef du pouvoir judiciaire en Iran.

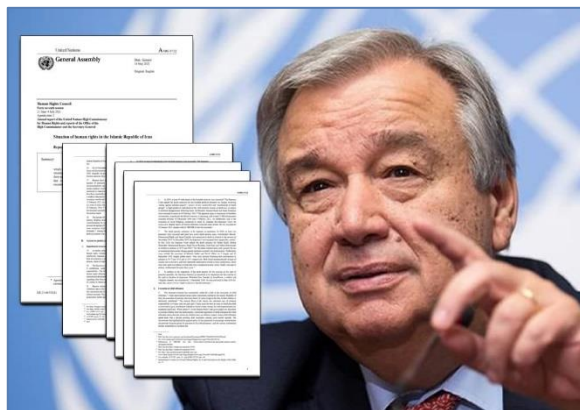


Le rapport fait état de l'exécution d'au moins neuf femmes en 2020. Le chef des droits de l'ONU a également souligné que des avocats et de nombreux militants de la société civile avaient été emprisonnés pour avoir défendu les droits des femmes et la fin des lois sur le port obligatoire du voile. Dans l'ensemble, le rapport fait état d'un paysage inquiétant en matière de droits de l'homme pour les femmes et les hommes iraniens de toutes confessions religieuses, origines ethniques, classes sociales et autres statuts. La Haut-Commissaire a regretté que le cadre du droit à la participation politique ne soit pas conforme aux normes internationales.

### Antonio Guterres – Appel à l'abolition de la peine de mort, signature de la CEDAW.

Le [rapport](#) du Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a été publié le 9 juin 2021. Il y souligne la situation désastreuse des droits humains en Iran.

M. Guterres a déclaré dans le rapport : L'incapacité à mettre en place un mécanisme conforme au droit international permettant de rendre des comptes et de remédier aux violations commises dans le cadre des manifestations de novembre 2019 est emblématique. Les manifestants, les défenseurs des droits de l'homme, les avocats et les acteurs de la société civile continuent de faire l'objet d'actes d'intimidation, de détentions arbitraires et de poursuites pénales, y compris la peine de mort.



Citant certaines prisonnières politiques, le Secrétaire général de l'ONU a souligné : "Le ciblage des proches et les nouvelles accusations portées contre des défenseurs des droits de l'homme et des avocats pour prolonger leur détention arbitraire sont des évolutions inquiétantes... Par exemple, les défenseurs des droits des femmes Atena Daemi et [Golrokh Iraee](#) ont reçu de nouvelles peines de prison, maintenant Mme Daemi en prison, et renvoyant Mme Iraee après avoir été libérée. Une autre tendance inquiétante est le transfert punitif de prisonniers d'opinion, dont au moins 15 défenseurs des droits des femmes détenus, vers des prisons éloignées."

Le rapport s'attache également aux conditions des prisonnières qui n'ont bénéficié d'aucune permission de sortie tout au long de leur peine : "Les prisonniers d'opinion, les militants politiques, les défenseurs des droits de l'homme et les avocats sont exclus de manière disproportionnée de la liberté provisoire. En conséquence, certains prisonniers politiques sont en prison depuis des années sans avoir bénéficié d'un seul jour de permission. Par exemple, Maryam Akbari Monfared, condamnée à 15 ans d'emprisonnement pour avoir participé à des manifestations en 2009, est emprisonnée depuis 12 ans. Le harcèlement à son encontre s'est intensifié après qu'elle a déposé une plainte officielle, demandant une enquête officielle sur les exécutions de prisonniers politiques en 1988, dont ses frères et sœurs. De même, [Zeinab Jalalian](#), prisonnière politique kurde condamnée à perpétuité pour guerre contre Dieu, est détenue en prison depuis 2008 sans permission de sortie."

En conclusion, le Secrétaire général des Nations Unies a exhorté le régime iranien à abolir la peine de mort et à signer les conventions internationales, notamment la Convention internationale contre la torture et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).